

TEXTILE : l'État aurait refusé d'avancer des fonds pour financer le plan de relance pour Camaïeu

L'État aurait refuser d'avancer des fonds pour financer le plan de relance de l'enseigne de prêt-à-porter [CAMAIEU](http://www.camaieu.fr) / T : 03.20.99.58.52. L'actionnaire de Camaïeu aurait demandé une avance de l'État pour boucler son plan de relance. Le ministère de l'Économie et des Finances a communiqué à l'AFP : « L'actionnaire demande à l'État de prendre en charge plus des deux tiers de l'apport nécessaire au financement du plan de reprise, en plus de l'abandon de l'ensemble des dettes publiques existantes. ». Le tribunal de commerce de Lille doit examiner ce mercredi le plan de continuation de l'entreprise placé en redressement judiciaire depuis le 1er août avec des dettes de 240 millions d'euros, dont environ 70 millions d'impayés de loyers. Au terme de ce plan, Camaïeu se séparerait de 208 magasins non rentables et en garderait 308 et supprimerait environ 50 emplois. www.camaieu.fr